



DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
VILLE DE CERET

Date de convocation :
05/07/2023

Nombre de conseillers
municipaux

En exercice : 29
Présents : 23
Procurations : 05
Votants : 28

OBJET :

FINANCES

====

**Marché d'assurances :
Dommages aux biens et
risques annexes –
Responsabilité civile,
protection juridique
défense pénale et recours
des agents et élus –
Assurances véhicules à
moteur et risques
annexes – Assurances
statutaires**

En l'an deux mille vingt-trois et le douze juillet, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents :

M. COSTE Michel, Maire, M. ANGULO José, Mme JUSTAFRE Stéphanie M. DUNYACH Denis, Mme LACOMBE Maria, Mme MENAHEM Sophie, M. BELTRAN José, M. VILA-PASOLA Marti, Adjoints ; Mme BENARD Gisèle, Mme BRISSAUD Mina, M. COSTE Jean-François, Mme BOISDRON Gisèle, Mme BOURDIN Géraldine, Mme CAPEILLE Sandrine, M. PREHAM Anthony, M. BERTHELOT Stéphane, M. INGHAM John, M. REDONDO Simon, M. BORREILL Philippe, Mme BOISORIEUX Michèle, M. PUIGMAL Patrick, Mme TORRENT Michèle, Mme QUER Martine, Conseillers Municipaux.

Absent(s) ayant donné procuration :

Mme BARANOFF Brigitte adjointe, à Mme MENAHEM Sophie, adjointe,
Mme DUNYACH Monique, conseillère municipale à Mme BOISORIEUX Michelle, conseillère municipale,
M. PLANAS Pierre, conseiller municipal à M. BELTRAN José adjoint,
Mme OHN Christiane, conseillère municipale à M. ANGULO José adjoint,
M. PARAYRE Jean, conseiller municipal à M. PUIGMAL Patrick, conseiller municipal,

Absent(s) : M. PLANES Jean-Jacques, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : M. REDONDO Simon

L'ensemble des marchés liés aux assurances arrivant à leur terme, il est nécessaire de procéder au renouvellement.

Le marché comporte 4 lots :

Lot 1 : Assurances des dommages aux biens et risques annexes

Lot 2 : Assurance responsabilité civile – protection juridique défense pénale et recours des agents et des élus

Lot 3 : Assurances des véhicules à moteur et risques annexes

Lot 4 : Assurances statutaires

CONSIDERANT que la Ville de Céret doit choisir une entreprise par lot ;

CONSIDERANT que la consultation a été publiée au BOAMP, JOUE et profil acheteur le 16 septembre 2022, se clôturant le vendredi 14 octobre 2022 à 12 h 00.

CONSIDERANT qu'à l'issue de la consultation, 6 offres ont été remises dans les délais impartis ;

CONSIDERANT que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le jeudi 20 octobre 2023 à 14 h 00 ;

CONSIDERANT qu'après analyse des offres portant sur les critères « prix des prestations » et « valeur technique » il apparaît que les offres suivantes sont économiquement les plus avantageuses ;

Lot 1 : AXA CLV domiciliée 21 avenue du Général Guillaud 66 002 PEPIGNAN pour un montant de 180 960,00 euros HT

Lot 2 : SMACL domiciliée 141 avenue Salvador Allende 79 000 NIORT pour un montant de 67 478,00 euros HT

Lot 3 : SMACL domiciliée 141 avenue Salvador Allende 79 000 NIORT pour un montant de 84 573,00 euros HT

Lot 4 : SOFAXIS- CNP ASSURANCES domiciliée 4 place Raoul Dautry 75 015 PARIS pour un montant de 209 150,56 euros HT correspondant à un taux de 2,78 % de la masse salariale

Les couvertures des garanties ont débuté au 1er janvier 2023, pour une durée de 4 ans.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Entendu le rapport et après en avoir délibéré,
DECIDE
à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

- **D'APPROUVER** les choix :

Lot 1 : AXA CLV domiciliée 21 avenue du Général Guillaud 66 002 PEPIGNAN pour un montant de 180 960,00 euros HT

Lot 2 : SMACL domiciliée 141 avenue Salvador Allende 79 000 NIORT pour un montant de 67 478,00 euros HT

Lot 3 : SMACL domiciliée 141 avenue Salvador Allende 79 000 NIORT pour un montant de 84 573,00 euros HT

Lot 4 : SOFAXIS- CNP ASSURANCES domiciliée 4 place Raoul Dautry 75 015 PARIS pour un montant de 209 150,56 euros HT correspondant à un taux de 2,78 % de la masse salariale

- **D'AUTORISER** Monsieur le maire à signer le marché et tout acte utile, et prendre toutes décisions relatives à son exécution,

- **D'IMPUTER** les dépenses au budget de la Ville de Céret

Ainsi fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme.

Le Maire de CERET
Michel COSTE




Le secrétaire de séance,
REDONDO Simon

